

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 18 décembre 2006

**MAIRIE DE DIJON****Président** : M. REBSAMEN**Secrétaire** : M. PERRON**Membres présents** : M. MILLOT - Mme TENENBAUM - M. G. GILLOT - Mme POPARD - M. MASSON - M. MARTIN - M. PRIBETICH - M. PINON - Mme DURNERIN - M. DUPIRE - M. J.P. GILLOT - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - M. SAUNIE - M. BERTELOOT - M. ALLAERT - Mme MAILLOT - Mme SEGUIN-FILLEY - Mme BESSIS - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET - M. MARCHAND - M. DANIERE - M. MAGLICA - M. JULIEN - Mme FLAMENT - Mme MANSAT - M. BOUHELIER - Mme DELEBARRE - Mme BIOT - Mme LEMOUZY - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - Mme BERNARD - Mme AVENA - Mme DE ALMEIDA - M. BEKHTAOUI - Mme BOUCHARD-STECH - Mlle MASLOUHI - M. NUDANT - M. JAPIOT - Mme KAROUBI - Mme WILLIAMS - Mme REVEL-LEFEVRE - Mme THYBAULT - M. DUGOURD - Mme VANDRIESSE - Mme CHOUX - M. HELIE**Membres excusés** : M. BRIOT - Mme JARZAGUET (pouvoir Mme WILLIAMS)**Membres absents** : M. BAZIN**OBJET  
DE LA DELIBERATION****Association Intermarionnette – Parc de la Toison d'Or - Bâtiment D - Convention de mise à disposition**

Mademoiselle Maslouhi, au nom des commissions de la Jeunesse et des Sports, et des Finances, expose :

Mesdames, Messieurs,

Le 3 avril 1995, la Ville avait mis à la disposition de la Maison des Jeunes et de la Culture des Bourroches, à titre gratuit, une salle de spectacles ainsi que deux salles situées dans le bâtiment D du parc de la Toison d'Or, afin de créer un lieu de vie, d'animations et d'activités sportives et culturelles en faveur des jeunes.

Deux associations ont développé, avec l'aide de partenaires, dont la Ville, des activités autour de la marionnette : représentations, école de marionnettes, stages, ateliers, animations et jeux collectifs, arbres de Noël et goûters, rencontres professionnelles. Elles ont créé également la semaine internationale de la marionnette, qui se déroule au mois d'avril. Ces deux associations sont, d'une part, l'association Intermarionnette, créée le 24 avril 1997, qui a pour but de promouvoir la marionnette sous toutes ses formes, d'autre part, le théâtre de marionnettes de Dijon, créé en 2005, installé dans le parc de la Toison d'Or, en tant que lieu permanent de création et de représentation.

Compte tenu du développement important des pratiques autour de la marionnette, il est proposé de formaliser l'occupation du bâtiment D du parc de la Toison d'Or, sous la forme d'une convention à passer entre la Ville et les associations.

Dans un premier temps, la convention serait établie avec l'association Intermarionnette, qui a un objectif de portée générale.

La priorité étant donnée à la régularisation de l'occupation des lieux, cette convention serait établie sur la base d'une mise à disposition gratuite des locaux, à titre non exclusif, à compter du 1er janvier 2007, avec facturation des charges correspondantes.

Un travail de réflexion ultérieur, envisagé au cours du premier trimestre 2007, porterait sur les orientations et objectifs fixés à l'association Intermarionnette, et devrait aboutir à la rédaction d'une convention d'objectifs.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de la Jeunesse et des Sports, et des Finances, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- approuver le projet de convention à passer entre la Ville et l'association Intermarionnette pour la mise à disposition de locaux situés dans le bâtiment D du parc de la Toison d'Or, annexé au présent rapport, et m'autoriser à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale ;

- m'autoriser à signer la convention définitive ainsi que tout acte à intervenir pour son application.

**RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**Pour Extrait Conforme  
Le Maire,  
Pour le Maire, le Premier Adjoint,**

**Alain MILLOT**